

LIAISON

alptis

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES
DES COMITES CONSULTATIFS
REGIONAUX

PARTENAIRE
DE VOTRE PATRIMOINE SANTE

N° 14
MARS 1993

EDITORIAL

A VOTRE ECOUTE, LA COMMISSION TECHNIQUE



L'un des grands atouts de l'Alptis, c'est d'avoir su, grâce à sa structure associative, construire des régimes précisément adaptés aux besoins des

diverses professions auxquelles elle s'adresse.

Mais les situations évoluent, des besoins nouveaux apparaissent, des compléments ou des améliorations aux garanties existantes peuvent être nécessaires.

Qui, mieux que nos adhérents les mieux informés et les plus motivés, peut nous faire part de ces besoins ou de ces souhaits, et nous mettre en contact le cas échéant avec les responsables professionnels qui s'en préoccupent ?

Les comités consultatifs ont là un champ de recherche et de proposition à cultiver, et nous vous proposons de les y aider en les questionnant périodiquement sur ce sujet.

La Commission technique, constituée auprès du Conseil d'administration par des adhérents bénévoles de professions variées, a pour rôle de donner un avis éclairé sur les suggestions qui lui parviennent ainsi, à travers courriers ou comptes rendus de réunions.

Elle compte sur vous et attend vos propositions.

Bernard Chuzeville,
opticien,
président de la Commission technique

ASSOCIATIVE

CONFERENCE DES PRESIDENTS DE COMITES

Rendez-vous à Strasbourg le 3 avril

La conférence annuelle de coordination est pour les présidents de Comités ou leurs délégués l'occasion privilégiée de rencontrer le Conseil d'administration, et de travailler ensemble sur la participation des adhérents à la vie de l'association, sur ses orientations et sur les moyens de son développement. Pour faciliter les échanges, trois groupes de travail viendront s'ajouter



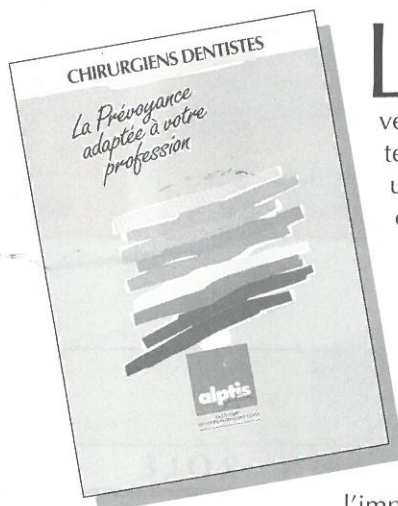
cette année à la réunion plénière traditionnelle. Deux ateliers pour présenter les activités des Comités. Et le troisième pour la formation des animateurs de comités, sur le thème de la conduite de réunions.

En outre, seront réunis les correspondants et les comités éditoriaux des journaux de l'association : *Infos Alptis* et *Liaison*.

AVANT-PRÉMIÈRE

LES JAQUETTES PROFESSIONNELLES

A chaque profession, sa protection



L'approche par professions de la protection complémentaire est une des originalités qui font la force et la renommée d'Alptis. Pour vendre des produits très personnalisés, nos apporteurs d'affaires ont désormais à leur disposition un outil souple et adaptable au besoin de chacun. Chaque profession ou catégorie socio-professionnelle a sa jaquette. En page intérieure, le futur adhérent trouve des informations complètes sur son régime obligatoire et sur le complément Prévoyance et Maladie conseillé par Alptis. On peut glisser dans la jaquette la documentation (bulletin d'adhésion, tarif...) correspondant exactement à son choix. Les jaquettes professionnelles sont sorties de

l'imprimerie en février, elles représentent une étape importante du renouvellement de la documentation d'Alptis.

Assemblée générale de Paris... suites

Invités à s'exprimer au cours de l'Assemblée Générale, que ce soit en ateliers ou en réunion plénière, les délégués ont fait de nombreuses remarques, suggestions ou critiques. Que sont-elles devenues ?

■ **Pour l'amélioration des garanties, deux propositions viennent d'être mises en application** : la possibilité d'adhérer à la perte d'autonomie au delà de six mois après le départ en retraite ; le remboursement de certains soins non reconnus par la Sécurité Sociale - ostéopathie, chiropractie, et étiopathie - désormais inclus dans la Surcomplémentaire.

■ **Les propositions sur la "capitalisation" ont fait l'objet de demandes auprès de nos assureurs** : une option épargne adjointe à une complémentaire santé est en ce moment à l'étude.

■ **Pour le développement de l'Alptis en direction des jeunes et des frontaliers**, un "mailing" est programmé en 1993 auprès des adhérents dont les enfants arrivent à l'âge d'être autonomes ; de nouvelles réunions sont prévues avec les frontaliers de l'Ain et du Jura.

■ **Sur la vie de l'association, le débat ouvert sur le Conseil d'administration se poursuit** au sein du Conseil et sera évoqué à Strasbourg. Le renforcement des

Comités fait l'objet de nombreuses actions dans toute la France. Des comités éditoriaux et des correspondants ont été mis en place pour Infos-Alptis et Liaison.

■ **Le lancement d'actions de prévention**, préconisées par un atelier, nécessite par contre la mise en place de compétences, et peut-être d'une structure particulière. Une étude approfondie est nécessaire.

■ Enfin, **le débat sur la maîtrise des dépenses de santé** fait l'objet, après l'intervention du Comité du Nord à l'Assemblée générale, d'une nouvelle contribution dans le présent numéro de Liaison (ndlr : voir ci-contre le témoignage du Dr Magnan, de Marseille).

LIBRE EXPRESSION

Propos recueillis auprès du
Dr Michel Magnan,
administrateur, Comité de Marseille.

A Paris, dans sa communication à l'Assemblée générale, M^e Dupont, du Comité de Lille, a repris le rapport de M. Béraud, médecin conseil national de la Sécurité Sociale. Le corps médical avait, en son temps, protesté contre les propos particulièrement violents de ce dernier envers les médecins. Traités de "délinquants" et "d'escrocs", ils étaient accusés de creuser, par leurs prescriptions, le déficit de la branche maladie de la Sécurité Sociale. Cette communication a suscité des réactions, les médecins présents à Paris la jugeant contraire à l'esprit d'Alptis dont l'objectif est de responsabiliser les assurés.

Ce cliché, cent fois rebattu, de la responsabilité des médecins est faux ! Ils ont certes une part de responsabilité et il faut contrôler les éventuels abus. Mais si on veut faire des économies, il faut agir à tous les

LES MEDECINS ET LE DEFICIT DE LA SECURITE SOCIALE Non aux accusations simplificatrices

niveaux. Au niveau de l'Etat qui ne verse pas tout ce qu'il doit à la Sécurité Sociale (cotisations du RMI ou de l'ANPE, taxes sur le tabac et l'alcool, vignette auto pour les retraites...). Il faut mieux former les médecins. Mais, s'il prescrivent beaucoup, c'est souvent parce qu'on le leur demande. Et, dans un système de concurrence, ils n'ont pas toujours les moyens de résister à la pression des clients. On ne contrôle jamais les patients pour leur consommation de soin !

LES PISTES D' ACTIONS SONT NOMBREUSES

On prescrit trop d'analyses chères ? Mais comment refuser face à l'angoisse des malades ? Comment aussi ne pas penser à sa responsabilité ? Il faut dire aux médecins que, si ils sont attaqués, ils seront défendus.

La Sécurité Sociale des Bouches-du-Rhône a récemment rappelé que tous les tests pré-opératoires ne sont pas indispensables et ne constituent pas une garantie absolue. En cas de procès, c'est la qualité de l'examen médical qui entre en ligne de compte.

Il faut aussi former la population abreuvée de vulgarisation sur les "miracles" de la médecine. Aujourd'hui les patients ne vous demandent déjà plus le scanner mais la RMN ! Pourquoi ne pas leur apprendre plutôt le bon usage du médecin ? Les pistes d'action sont nombreuses. La forme de rémunération des libéraux ou l'accès aux spécialistes, par exemple, sont peut-être trop incitatifs. Sans compter le prix des consultations... que représente une consultation à 100 F ? On estime ce qu'on paye... et on n'économise que ce qui a de la valeur.

L'organisation du Groupe Alptis

Le Conseil d'administration (24 membres élus par l'Assemblée générale, plus le président du GROUP) dirige l'association et la représente auprès des tiers.

Les commissions financière, technique et sociale : constituées d'adhérents bénévoles, elles suivent les questions relatives à leur domaine et préparent les décisions du conseil d'administration.

ZOOM SUR L'ALPTIS

Les comités consultatifs : constitués d'adhérents bénévoles, leur rôle est de permettre au plus grand nombre d'adhérents de participer dans toute la France à la vie et au développement de l'association.

• Gérer par délégation les contrats d'assurance groupes souscrits par les associations au profit de leurs adhérents : affiliations, cotisations, prestations.
• Assurer les relations commerciales avec les compagnies d'assurance et les apporteurs d'affaires.

SON ROLE

GROUP
Groupement de coordination d'associations de prévoyance, association loi 1901.
Président : Pierre Le Landais.

SON ROLE

Coordonner les activités, initiatives, réflexions et orientations des associations membres dans le domaine de la prévention, de la solidarité, de la prévoyance et de la retraite.

ALPTIS

Prévoyance des travailleurs indépendants et salariés isolés, association loi 1901.

Président :
Georges Coudert.

APRECIS

Prévoyance complémentaire interprofessionnelle de salariés, association loi 1901.

Président :
Norbert Mandy.

GROSPIVERT

Prévoyance interprofessionnelle des veuves et des retraités, association loi 1901.

Président :
André Chalon.

AGAPAM

Prévoyance et assurance maladie pour l'Aveyron, association loi 1901.

Président :
Pierre Raymond Trin.

APTI

Prévoyance et assurance maladie pour l'Isère, association loi 1901.

Président :
Dominique Vesco.

DELTA PREVOYANCE

Prévoyance des travailleurs indépendants du groupe Apicil, association loi 1901.

Président :
Georges Hollier.

LEUR ROLE

- Mettre au point et souscrire les meilleures garanties de prévoyance pour leurs adhérents.
- Développer l'association et promouvoir l'information et la participation des membres.
- Faire pression pour faire reconnaître le rôle original des associations de prévoyance à côté des mutuelles et des compagnies d'assurance (appartenance à la CAPS : Confédération des associations de prévoyance sociale).

ALPTIS GESTION

Société anonyme, au capital de 10 000 000 F,

Président du conseil de surveillance :
Jean-François Clement.

Directoire :
Bruno Chaigne, Jean Patrick Chamaillard.

Société civile immobilière ALPTIS IMMOBILIER

Propriétaire du siège social.

Gérant :
Bruno Chaigne.

A S S O C ' A C T I V E

UN HIVER ACTIF

Le "second souffle" des Comités

Décidé par la conférence de coordination de Bordeaux en avril dernier, ce "second souffle" se traduit depuis par de nombreuses initiatives :

- Six comités ont présenté une communication à l'Assemblée générale de Paris.
- Dans vingt-trois départements, une opération de recherche de nouveaux membres a été lancée.
- L'Hérault et la Gironde ont organisé des dîners-débats, et la Côte d'or s'apprête à le faire. L'Alsace, le Nord, les Côtes d'Armor et le Morbihan préparent des réunions "portes ouvertes".

• Les réunions de l'automne ou de l'hiver vous ont permis de donner votre avis sur la clarté des notices de garanties de l'Alptis, et plusieurs comités ont désigné un "correspondant" pour les journaux *Infos-Alptis* et *Liaison*.

Le point sera fait, en avril, à la conférence de coordination de Strasbourg sur toutes ces actions.

L'échange d'expérience est une des raisons d'être de *Liaison*. A ce titre, les actions des Comités peuvent faire l'objet d'articles dans le journal. N'oubliez donc pas d'adresser à Alptis les comptes rendus de vos réunions. Ce sont des sources d'information précieuses pour la rédaction de *Liaison*.

Nouvelle croissance pour l'Alptis en 1992

Le groupe Alptis a reçu 21 000 adhésions nouvelles au cours de l'année 92. L'effectif des adhérents, toutes associations confondues s'élève à 98 000 fin décembre. Le cap des 100 000 adhérents a été franchi en février !

On enregistre les plus fortes progressions dans l'est, le nord et l'ouest de la France :

• Alsace :	+ 27 %
• Bretagne :	+ 33 %
• Bourgogne-Franche Comté :	+ 16 %
• Nord :	+ 19 %
• Pays de Loire :	+ 25 %

O N E N P A R L E

NOUVELLES DE LA CAPS

Pour l'égalité de traitement fiscal

La CAPS (Confédération des associations de prévoyance sociale) réunit 17 associations d'assurés (le Groupe Alptis, l'AIPS, le Groupe Henner, l'UPESE...), soit rien moins que cinq millions de personnes, qu'elle représente auprès des pouvoirs publics, des assureurs ou des législateurs.

La CAPS déplore notamment que tous les acteurs de la prévoyance ne soient pas soumis aux mêmes dispositions fiscales. Les cotisations versées aux institutions paritaires et aux mutuelles sont en effet exemptées de la taxe de 9%, appliquée aux contrats des sociétés d'assurance. Plus rien ne justifie aujourd'hui cette inégalité, dans un contexte où la couverture complémentaire ne cesse de prendre de l'importance. Un article récemment paru dans un journal de l'assurance* marque le début de la cam-

pagne "anti-9%" lancée par la CAPS. Elle pourrait être bientôt confortée par l'attention apportée aux distorsions de concurrence par la Communauté européenne.

* *L'Argus*, 22 janvier 93.



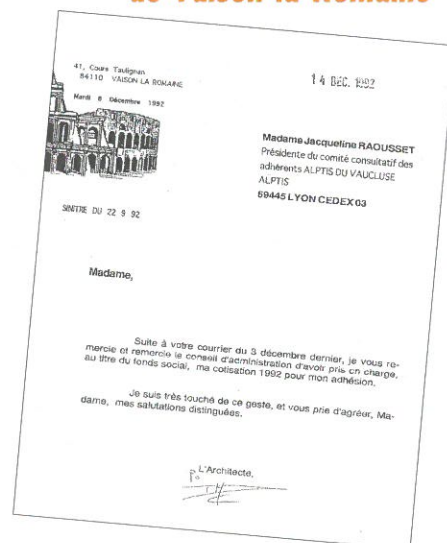
33, cours Albert Thomas
69445 Lyon cedex 03
Tél. 72 36 16 16 - Fax : 72 36 16 99

Directeur de publication :
Bruno Chaigne

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Jean Patrick Chamailard,
Bernard Chuzeville, Michel Magnan
Réalisation :
Longueur d'Onde

TELEGRAMMES

Solidarité avec les sinistrés de Vaison-la-Romaine



Alptis est solidaire de ses adhérents : la commission sociale a en effet pris en charge les cotisations 1992 de ses adhérents du Vaucluse sinistrés par la crue de l'Ouvèze en septembre dernier. Preuve du sens des responsabilités des adhérents d'Alptis : un nombre non négligeable de personnes ont refusé cette aide, considérant que leur cas n'était pas à prendre en considération en regard de ceux qui avaient tout perdu.

Les administrateurs en séminaire

Tous les conseils d'administrations des associations du groupe se sont réunis pendant un samedi complet de décembre dernier. Ce séminaire leur a permis de faire le point sur les évolutions de la protection sociale, sur les garanties et les services à proposer aux adhérents, et sur les moyens de mieux se faire connaître d'eux, en améliorant notamment la participation des adhérents à la vie de leurs associations.

Nouveaux présidents

Isère : Arnaud Dollet, avocat, succède à Patrice Giroud.

Nord : Gérard Rafinesque, prothésiste dentaire, succède à Pierre Chauty.

Alsace : Marie-Paule Veit, débitant de tabac, succède à Pierre Cerf.

Var : Michel Gas, commerçant, succède à Jean-Georges Marcou.

Décès

Nous avons appris avec peine le décès de Maxime Buisson, retraité, président du Comité de la Haute-Loire.